VOTRE EUROPE

99 RAISONS DE VOTER POUR L'EUROPE ET UN ESPOIR POUR L'AN 2000

UN VOTE POUR LE FUTUR VISAGE DE VOTRE EUROPE

LE 13 JUIN PROCHAIN, vous allez élire les 87 représentants de la France au Parlement européen. Il est primordial de se mobiliser pour cette élection. Les députés européens ont aujourd'hui un rôle incontournable car leurs décisions ont un impact direct sur votre vie.

Au moment où le Parlement européen va devoir se prononcer sur des échéances majeures de l'Union européenne (élargissement, réforme des institutions, perspectives financières), il faut que la délégation française puisse s'appuyer sur la légitimité d'une forte participation des électeurs.

De plus, les députés européens approuveront la composition du collège des Commissaires et du Président de la Commission. Votre voix peut ainsi peser sur le choix des personnalités politiques qui seront à la tête de cette institution qui a le pouvoir d'initiative. La Commission peut même être soumise à la censure du Parlement Européen. C'est donc bien votre vote qui garantira la démocratie du système communautaire.

Enfin, outre les pouvoirs législatifs et de contrôle, le Parlement Européen a un pouvoir budgétaire absolu, puisqu'il arrête définitivement le budget de l'Union européenne, peut décider de le rejeter, et contrôle son exécution. Le vote du budget (soit environ 90 milliards d'euros !) doit refléter les priorités que l'Union se donne : le rôle de nos eurodéputés est primordial.

Le Parlement européen est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct. Il est donc le lieu de la démocratie par excellence. Votre participation renforcera encore sa représentativité. En votant, vous faites connaître vos préférences, vos idées sur la façon dont l'Europe doit évoluer, sur le type de projet européen que vous souhaitez voir défendu au Parlement Européen.

Pour défendre vos propres intérêts, et être sûr que c'est ***votre*** *Europe qui se construira dans les années à venir, pensez à donner votre avis le 13 juin 1999. Vous abstenir, c'est laisser quelqu'un d'autre décider à votre place.*

Choisissez votre Europe ! Pour cela, votez. Il ne tient qu'à vous de vous associer à la construction de l'Europe et de dire clairement quelles sont vos attentes. Les eurodéputés français ont besoin de votre mobilisation pour mener à bien leur tâche.

13 JUIN 1999



Les Jeunes Européens
France



L'EUROPE : UN IDÉAL, UN PROJET, NOTRE AVENIR

1 **L'Europe est une manière de penser la nation sans le nationalisme.**

2 Par le passé, les nations ont toujours envisagé leurs relations en termes de concurrence et d'opposition. Après la seconde guerre mondiale, la construction européenne a permis de dépasser ces anciennes rivalités.

3 Grâce à l'Europe, les nations européennes peuvent envisager un avenir commun.

4 Les droits de l'homme sont aux fondements de la construction européenne. Soutenir l'Europe, c'est leur donner un poids supplémentaire dans le monde.

5 Face aux impératifs d'une économie mondialisée, construire l'Europe, c'est défendre un modèle de société fondé sur la solidarité et l'équité.

6 **Voter pour l'Europe, c'est renforcer l'ancrage des valeurs démocratiques à l'intérieur du continent européen et dans le monde. Plus l'Europe sera forte, plus la démocratie progressera.**

7 L'Union européenne contribue largement au développement des pays du Tiers Monde. En 1997, l'aide de l'Union aux pays en voie de développement représente trois fois plus que l'aide versée par les Etats-Unis et le Japon.

8 La Convention européenne des Droits de l'Homme constitue une instance de recours supplémentaire pour garantir la liberté et les droits individuels.

9 Demander une Europe politique est une manière de devenir plus fort sur la scène internationale et de proposer un idéal de paix et de solidarité.

10 Le projet européen peut être un facteur d'espoir pour un nouvel équilibre international fondé sur le droit et non seulement sur la force.

11 Le modèle d'intégration communautaire peut représenter un exemple pour les autres ensembles régionaux.

L'Europe de vos libertés

Créé le 5 mai 1949, le Conseil de l'Europe ne doit pas être confondu avec l'Union européenne. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale située à Strasbourg et regroupant 40 Etats européens dont les 15 membres de l'Union européenne.

Les objectifs du Conseil de l'Europe sont : la défense des droits de l'homme et de la démocratie pluraliste, la défense de l'identité culturelle européenne, la recherche des solutions aux problèmes de société (minorités, xénophobie, intolérance, protection de l'environnement…), l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale.

Une des plus importantes réalisations du Conseil de l'Europe est la **Convention européenne des droits de l'Homme** entrée en vigueur en 1953. Ce traité international définit les droits et les libertés inaliénables auxquels chacun d'entre nous peut prétendre et oblige les Etats à les garantir. Cette garantie est assurée par la Cour européenne des droits de l'Homme qui peut être saisie par les particuliers et les Etats. Les arrêts rendus par la Cour sont définitifs. La France a été condamnée à plusieurs reprises suite à des requêtes de citoyens français, concernant notamment les écoutes téléphoniques, la liberté de la presse et la durée des procédures judiciaires.

MOBILITÉ : UNE VIE SANS FRONTIÈRES

12 L'Europe, c'est la libre circulation des personnes.

13 L'Union a financé la construction et la modernisation des grands axes de communication (Eurotunnel, Thalys, TGV transeuropéen).

14 L'Europe, c'est la liberté d'établissement : s'installer et travailler dans un autre Etat membre aux mêmes conditions que les nationaux.

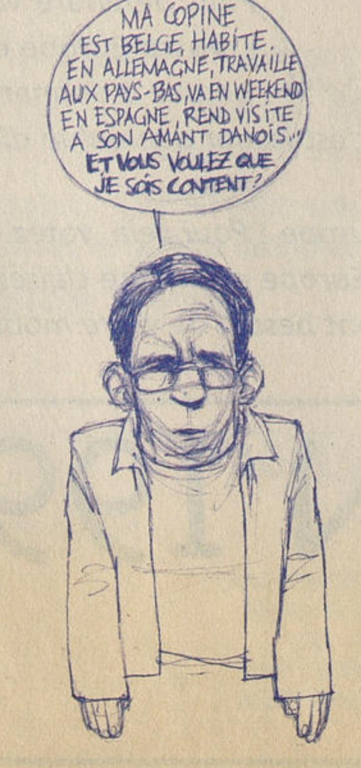
15 L'Europe garantit à tout citoyen européen le droit de rechercher un emploi dans un Etat membre.

16 Tout citoyen de l'UE peut prendre sa retraite dans l'Etat membre de son choix.

17 L'Europe, c'est la possibilité de bénéficier librement d'une prestation de service dans un autre Etat membre.

18 Le Service Volontaire Européen permet à des jeunes entre 18 et 25 ans de se familiariser avec la culture et la langue d'un pays de l'UE en participant, pour une durée de 6 mois à un an, à une action de développement local.

19 Et enfin… l'Europe multiplie par quinze vos chances de trouver l'âme sœur sans traverser de frontière.



ÉDUCATION ET CULTURE : SE FORMER ET S'OUVRIR

20 La culture européenne existe depuis des siècles. Don Juan est un séducteur espagnol, une pièce française, un drame anglais, un opéra italien écrit par un autrichien joué pour la première fois… à Prague.

21 Grâce au programme Kaléïdoscope, 119 projets culturels ont été cofinancés par l'Union.

22 Grâce au programme Raphaël, l'Union européenne préserve et met en valeur son patrimoine culturel.

23 Depuis 1992 en France, le basque, le corse, le breton et l'occitan sont reconnus grâce à l'adoption de la Charte européenne sur les langues minoritaires et régionales.

24 En 1998, le programme ERASMUS a permis à 200.000 étudiants européens (dont 31.000 français) de suivre des études dans une université étrangère.

25 Certains programmes d'échange permettent aux étudiants de valider une année passée dans un pays de l'Union européenne.

26 L'Ecole de la deuxième chance permet à des jeunes défavorisés de prendre un nouveau départ en suivant un cursus adapté.

27 L'Union européenne a par ailleurs amorcé un système de reconnaissance mutuelle des diplômes et des formations professionnelles.

28 Fondé sur le rapprochement entre enseignement supérieur et entreprise, le programme Leonardo da Vinci consacre 620 millions d'euros (4 milliards de francs) à la formation professionnelle sur la période 1996-2000. Plus de 50.000 personnes en ont déjà bénéficié.

29 **Le programme Youthstart cofinance des actions-pilotes novatrices pour intégrer au marché du travail des jeunes de moins de 20 ans peu qualifiés (441 millions d'euros)**

30 Pour découvrir l'Europe, le programme « Jeunesse d'Europe » propose aux jeunes de 15 à 25 ans des échanges scolaires.

31 L'Europe, c'est « l'épanouissement des cultures des Etats membres dans le respect de leur diversité nationale et régionale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun » (art. 128 du traité de l'Union).

32 **Pour les cinéphiles, l'Europe c'est le choix d'un cinéma riche et varié. En 1996, 3670 films ont été distribués en Europe contre seulement 476 aux USA .**

33 Dans le cadre du plan Média, l'Europe aide des cinéastes, des acteurs, des scénaristes et des producteurs de différents Etats à travailler ensemble.

L'Ecole de la deuxième chance

Mis en place en 1995 par la Commission européenne, le programme de l'école de la deuxième chance a pour objectif de réinsérer des jeunes sans diplôme de quartiers défavorisés. Le programme vise à mettre en place des classes à effectifs réduits et à renforcer l'encadrement enseignant.

L'influence du Parlement européen : la codécision

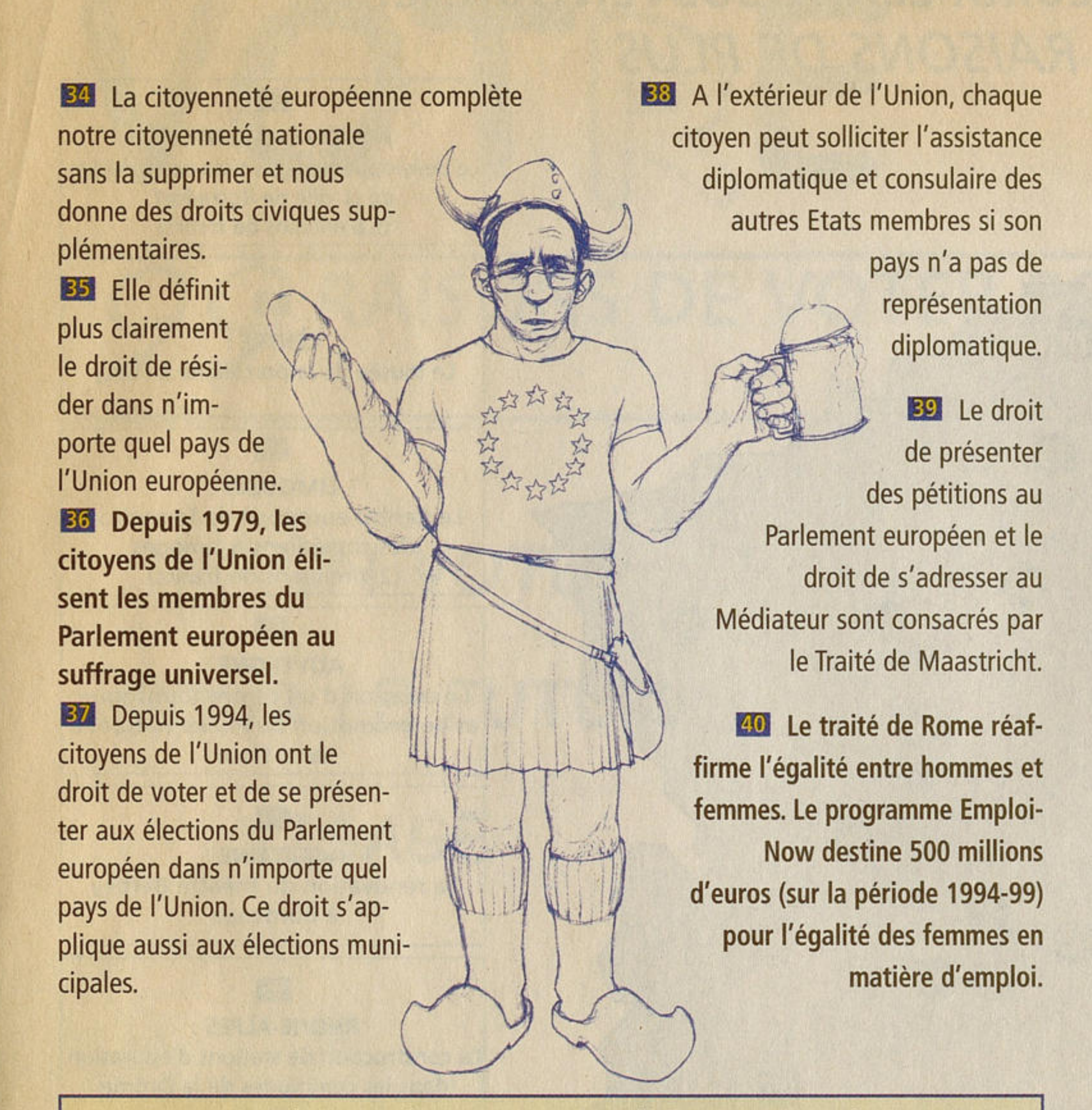
Outre les règles de coopération, de consultation, d'avis conforme ou d'information, c'est essentiellement la procédure de codécision qui place le Parlement européen au cœur des décisions de l'Union européenne.

La codécision donne aux eurodéputés le dernier mot sur des dossiers concernant la vie quotidienne des citoyens européens. En effet, les députés européens, s'ils votent à la majorité absolue, ont un droit de veto sur les décisions du Conseil des Ministres européen.

La liste des dossiers tranchés selon la procédure de codécision, qui est rallongée avec le Traité d'Amsterdam, concerne entre autres :

le marché intérieur, la coopération pour les programmes de recherche scientifique, la protection de l'environnement, les programmes de soutien à la culture, la mobilité et les échanges dans les domaines de l'éducation et de la formation, la reconnaissance mutuelle des diplômes, les politiques européennes de prévention de la santé publique, la libre circulation des travailleurs de l'Union européenne, la liberté d'établissement, l'accès aux activités non salariées, la protection des consommateurs, la libre prestation des services, les « réseaux transeuropéens » de transports, de télécommunications et d'énergie...

UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE



34 La citoyenneté européenne complète notre citoyenneté nationale sans la supprimer et nous donne des droits civiques supplémentaires.

35 Elle définit plus clairement le droit de résider dans n'importe quel pays de l'Union européenne.

36 **Depuis 1979, les citoyens de l'Union élisent les membres du Parlement européen au suffrage universel.**

37 Depuis 1994, les citoyens de l'Union ont le droit de voter et de se présenter aux élections du Parlement européen dans n'importe quel pays de l'Union. Ce droit s'applique aussi aux élections municipales.

38 A l'extérieur de l'Union, chaque citoyen peut solliciter l'assistance diplomatique et consulaire des autres Etats membres si son pays n'a pas de représentation diplomatique.

39 Le droit de présenter des pétitions au Parlement européen et le droit de s'adresser au Médiateur sont consacrés par le Traité de Maastricht.

40 **Le traité de Rome réaffirme l'égalité entre hommes et femmes. Le programme Emploi-Now destine 500 millions d'euros (sur la période 1994-99) pour l'égalité des femmes en matière d'emploi.**

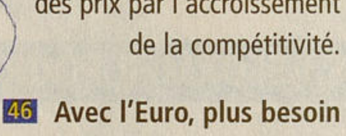
Quels sont les groupes politiques actuels du Parlement européen?

Les 626 députés européens, représentant les citoyens des 15 Etats membres, sont répartis en neuf groupes politiques :
- PSE : Parti des Socialistes Européens
- PPE : Parti Populaire Européen
- UPE : Union Pour l'Europe
- ELDR : Libéraux, Démocrates et Réformateurs
- GUE-NGL : Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte
- Verts
- ARE : Alliance Radicale Européenne
- EDN : Indépendants pour l'Europe des Nations
- NI : Non Inscrits

On peut noter que le nombre de sièges est attribué en fonction du poids démographique de chaque pays. Ainsi l'Allemagne dispose de 99 sièges, l'Italie, le Royaume-Uni et la France de 87, et le Luxembourg 6.



L'EURO EN POCHE



41 L'Euro, c'est la stabilité financière : la convergence des économies réalisée dans le cadre de la monnaie unique nous a ainsi évité de subir les effets de la crise asiatique.

42 Une fois l'objectif de stabilité des prix atteint, la BCE a aussi pour fonction de favoriser l'expansion économique.

43 Avec l'Euro, finies les dévaluations : la monnaie unique nous protégera des dévaluations qui nous ont coûté tant d'emplois par le passé.

44 Avec l'Euro, nous pouvons aisément comparer les prix à l'échelle européenne.

45 L'Euro favorise la baisse des prix par l'accroissement de la compétitivité.

46 **Avec l'Euro, plus besoin de changer votre argent pour voyager en Europe.**

47 L'Euro met un terme aux pertes liées au change.

48 A terme, l'Euro pourra devenir une monnaie de réserve et contrecarrer la puissance du dollar.

49 L'Euro va améliorer le niveau des Français en maths. Vous avez l'habitude de diviser par 6,55957, vous ?

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : MIEUX PRÉSERVER POUR MIEUX VIVRE

50 L'Union européenne apporte une large contribution au programme d'action en matière d'environnement dans les pays d'Europe Centrale et Orientale.

51 L'adhésion des pays de l'Est est soumise au respect de normes écologiques.

52 L'Union européenne a mené le combat pour réduire de moitié la production de CFC (chloroflurocarbones), responsables du trou de la couche d'ozone et de l'augmentation du nombre de cancers de la peau.

53 L'Union européenne oblige les entreprises à retraiter les eaux polluées, pour une meilleure protection du littoral.

54 Le programme LIFE fournit des aides financières aux projets, ainsi qu'une assistance technique aux pays tiers de la Méditerranée et de la Baltique.

55 L'Agence européenne pour l'Environnement oblige les Etats membres à la transparence en matière d'environnement.

56 Plusieurs directives européennes rendent obligatoire l'utilisation de pots catalytiques sur les automobiles pour réduire les émissions de dioxyde de carbone.

57 Grâce à une directive européenne, l'évaluation de la qualité de l'air est désormais obligatoire dans les villes de plus de 250.000 habitants.

58 L'Union octroie 7 millions d'euros (sur la période 1994-99) pour améliorer la qualité de l'eau.

59 Le label écologique européen atteste qu'un produit respecte l'environnement.

60 L'Union européenne a instauré des normes strictes pour assurer la sécurité des produits alimentaires.

61 Des règles d'étiquetage précises nous permettent de connaître les données du produit avant de l'acheter.

62 Le "Guide du consommateur européen" est un moyen de connaître les droits et les obligations qui protègent le consommateur.

63 Les formulaires E 111 et E 119 permettent à chaque européen d'être couvert par l'assurance maladie du pays dans lequel il séjourne.

64 Une directive communautaire a rendu obligatoire l'utilisation des ceintures de sécurité dans toutes les voitures en Europe.

65 Dans les cinq prochaines années, l'Europe consacrera 64 millions d'euros (environ 420 millions de francs) à la lutte contre le cancer. L'Union a également adopté un code en dix points pour présenter au grand public les facteurs qui augmentent les risques de cancer.

66 En 1996, l'Europe a lancé un programme d'action en matière de prévention et de lutte contre la drogue, pour un montant de 54 millions d'euros (environ 350 millions de francs).

67 L'Union européenne finance des programmes de prévention du sida et autres MST, ainsi que les ONG assistant les personnes atteintes du virus.

AVEC L'EUROPE : PLUS DE RICHESSES

68 En 1963, la Communauté européenne ne produisait que 60% des produits agricoles qu'elle consommait. Ce taux s'élève aujourd'hui à 120%. Une partie des excédents est exportée ou destinée à l'aide humanitaire.

69 Par ailleurs, la PAC a permis à la France de devenir deuxième exportateur mondial de produits agricoles, juste derrière les Etats-Unis.

70 **Les zones les plus pauvres reçoivent de l'Union européenne des aides financières par le biais de Fonds Structurels qui s'élèvent pour la période 1994-1999 à 157 milliards d'euros.**

71 La libéralisation des transports – dont la Commission européenne a été l'artisan avec l'appui du Parlement européen - a entre autres permis de faire baisser les prix des billets d'avion. Aujourd'hui 90% des voyageurs bénéficient de tarifs réduits.

72 L'Union européenne peut prendre en charge les coûts liés à la dimension transnationale de programmes de recherche scientifique entre entreprises de divers pays.

73 **Un tiers du budget total de l'Union européenne, voté par le Parlement européen, est destiné aux Fonds Structurels qui permettent de réduire les inégalités entre les états membres. On estime que les Fonds Structurels ont contribué à créer ou maintenir 2,4 millions d'emplois.**

PRIORITÉ À L'EMPLOI

74 L'Europe offre aux chômeurs la possibilité de s'adresser aux services de l'emploi européens (EURES) qui proposent des postes adaptés aux demandeurs d'emploi.

75 Grâce au Fonds Social Européen, l'Union européenne aide les chômeurs de longue durée et les jeunes à se former et à trouver du travail.

76 L'Union européenne a mis en place une stratégie de coordination des politiques de l'emploi. Celle-ci vise :
- l'amélioration de la capacité d'insertion professionnelle
- le développement de l'esprit d'entreprise
- l'adaptation des entreprises et des travailleurs
- l'égalité des chances entre hommes et femmes dans la vie professionnelle.

77 **Grâce à l'initiative de la Commission européenne, de nombreux programmes ont été mis en place pour soutenir les initiatives locales pour l'emploi. Ce soutien aura permis la création d'environ 400 000 emplois sur la période 1995-2000.**

DANS VOTRE RÉGION, L'UNION EUROPÉENNE SUBVENTIONNE...

22 *RÉGIONS,* 22 *RAISONS DE PLUS*

78
NORD-PAS-DE-CALAIS :
L'extension du centre national de la mer (Nausicaa) à Boulogne-sur-mer (165 emplois créés)

79
PICARDIE :
Un programme de formation professionnelle pour les femmes au chômage

80
HAUTE-NORMANDIE :
L'observatoire de la qualité de l'air à Rouen

81
BASSE-NORMANDIE :
Le développement des produits bio dans le Nord-Cotentin (11,6 millions de francs)

82
BRETAGNE :
L'extension du centre Océanopolis de Brest (40 millions de francs)

83
ILE-DE-FRANCE :
La réhabilitation du quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie

84
CHAMPAGNE-ARDENNES :
La construction de l'université de technologie de Troyes (24,6 millions de francs)

85
ALSACE :
Le financement de bourses d'études à l'Université de Haute-Alsace (5,6 millions de francs)

86
LORRAINE :
La mise en valeur du patrimoine naturel des Vosges mosellans

87
FRANCHE-COMTE :
La création d'une médiathèque à Belfort (1,3 million de francs)

88
PAYS DE LA LOIRE :
La réhabilitation des locaux portuaires à Saint-Nazaire (50 emplois créés ou maintenus)

89
BOURGOGNE :
Le festival des artistes de la rue à Châlon-sur-Saône

90
POITOU-CHARENTES :
Le développement du tissu économique de la ville de Rochefort (5,6 millions de francs)

91
CENTRE :
Le musée de la porcelaine à Foecy

92
LIMOUSIN :
Le Centre européen de formation des comédiens à Limoges (2,4 millions de francs)

93
AUVERGNE :
La création d'un centre touristique et de promotion du milieu naturel à Saint-Flour

94
AQUITAINE :
La rénovation du théâtre Barbey à Bordeaux

95
RHONE-ALPES :
La construction de stations d'épuration dans les communes de la Drôme

96
MIDI-PYRENEES :
La création de l'Ecole des mines à Albi

97
LANGUEDOC-ROUSSILLON :
La construction du tramway de Montpellier (805 millions de francs)

98
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR :
La réhabilitation du quartier de Belzunce à Marseille (6,2 millions de francs)

99
CORSE :
La construction du musée de la Corse (10 millions de francs)

ET UN ESPOIR POUR L'AN 2000 : SE RÉFORMER POUR S'ÉLARGIR

La chute du mur de Berlin a permis à l'Europe toute entière de se réconcilier avec elle-même et son histoire.

C'est une opportunité sans précédent ; adhérer à l'Union, pour bon nombre de pays, c'est l'occasion d'adhérer à un projet de paix, de liberté et de prospérité. Les accueillir dans l'Union est une nécessité. Encore faut-il s'y préparer !

A l'origine, les institutions de l'Union ont été conçues pour un petit nombre de pays. Aussi est-il urgent, pour réussir l'élargissement, d'entreprendre une réforme qui permettra de clarifier et de démocratiser le système institutionnel.

C'est un défi important, un réel espoir pour le prochain millénaire.

Votons pour bâtir l'Europe de demain.

ADRESSES UTILES

Sources d'Europe (centre de documentation en France)
standard : 01.41.25.12.12
site Internet : http://www.info-europe.fr

Parlement Européen
standard à Bruxelles : 00.322.284.11.11
site Internet : http://www.europarl.eu.int

Les Jeunes Européens-France
95, rue de Rennes / 75006 Paris
tél. : 01.45.49.81.66
mediateur@jeunes-europeens.org
http://www.jeunes-europeens.org

Ministère des Affaires Etrangères
site Internet : http://www.france.diplomatie.fr

Commission Européenne
standard à Bruxelles : 00.322.299.11.11
site Internet : http://europa.eu.int

MAQUETTE et FLASHAGE : H. & L. - Ø 01 48 84 71 46